



Information Clients

Conformité REACH

REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals), le règlement Européen ((CE) N° 1907/2006) sur les produits chimiques et leur utilisation en toute sécurité, est entré en vigueur le 01 Juin 2007.

Les trois phases d'enregistrement sont désormais passées (2010, 2013 et mai 2018) pour les substances fabriquées ou importées dans l'Union européenne en quantités de 1 tonne ou plus par an (sauf dérogation).

Nous sommes heureux de confirmer que tous les produits Siegwirk européens sont conformes à REACH, ce qui signifie que toutes les substances contenues dans nos produits ont été enregistrées ou sont exemptées des exigences d'enregistrement.

La confirmation ci-dessus n'est valable que si vous achetez le (s) produit (s) de

- Siegwirk Belgium N.V.
- Siegwirk Scandinavia AB
- Siegwirk France S.A.S
- Siegwirk Druckfarben AG & Co. KGaA
- Siegwirk Backnang GmbH
- Siegwirk Bidingen GmbH
- Siegwirk Italy SpA
- Siegwirk Poland Marki Sp. z o.o.
- Siegwirk Portugal, Unipessoal Lda.
- Siegwirk Spain, S.A.
- Siegwirk Switzerland AG
- Siegwirk Hilversum BV
- Siegwirk UK Ltd

Veillez noter que la conformité REACH n'est pas garantie pour les produits achetés auprès d'autres entités Siegwirk.

Si vous avez des questions connexes, n'hésitez pas à nous contacter sous reach_compliance@siegwerk.com.

Les informations contenues dans ce document reflètent la politique et les engagements de Siegwirk. Cette déclaration est valable sans signature.